D.2026.06.24.4.2

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

Séance du 24 juin 2026

4 – RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

4.2 – Modification du tableau des effectifs à partir du 01/08/2026.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
ANDREU-SEIGNÉ Aurélien	X		
BÉZERRA Gil		X (M. Andreu-Seigné)	
BOYER Maxime	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Cognard)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. André)	
COGNARD Gaëtan	X		
ESCUDIER Julie	X		
ESNAULT Emilion	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TERRAIL-NOVÈS Vincent		X (M. Briand)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
BROT Sylvie		X (M. Chérubin)	
CHÉRUBIN Laurent	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
CARDEILHAC-PUGENS Etienne	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Afin de pouvoir procéder aux nominations d'agents dans le cadre d'avancement de grade 2026, de promotion interne et de réussite au concours, le tableau des effectifs doit être mis à jour en conséquence.

Il est donc proposé aux membres du comité syndical d'approuver la modification du tableau des effectifs de Tisséo Collectivités à partir du 1er août 2026.

* * *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **DIT** que le tableau des effectifs de Tisséo Collectivités est modifié comme suit au 1er août 2026 :

EMPLOI/ POSTE	**Catégorie hiérarchique**			**Ancienne situation**	**Nouvelle situation**	**Catégorie hiérarchique**		
	A	**B**	**C**			**A**	**B**	**C**
Archiviste - Documentaliste			X	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe			X
Adjointe à la responsable gestion financière des contrats			X	Adjoint administratif 1ère classe	Rédacteur		X	
Responsable gestion financière des contrats	X			Attaché	Attaché principal	X		

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES

Reçu à la Préfecture le : 26 juin 2026
Publié le : 2 juillet 2026